

*Document réalisé par Alexandre Tobaty –
CPC Gagny/Villemomble*

La notion de prédicat

***Les Nouveaux Programmes
et l'enseignement de la
grammaire***

La notion de prédicat dans les Nouveaux Programmes 2015

- « La découverte progressive du fonctionnement de la phrase (**syntaxe et sens**) pose les bases d'une analyse plus approfondie qui ne fera l'objet d'une étude explicite qu'au cycle 4. L'étude de la langue s'appuie, comme au cycle 2, sur des corpus permettant la comparaison, la transformation (substitution, déplacement, ajout, suppression), le tri et le classement afin d'identifier des régularités. Les phénomènes irréguliers ou exceptionnels ne relèvent pas d'un enseignement mais, s'ils sont fréquents dans l'usage, d'un effort de mémorisation. Le lexique est pris explicitement comme objet d'observation et d'analyse dans des moments spécifiquement dédiés à son étude, et il fait aussi l'objet d'un travail en contexte, à l'occasion des différentes activités langagières et dans les différents enseignements. Son étude est également reliée à celle de l'orthographe lexicale et à celle de la syntaxe, en particulier pour l'étude des constructions verbales. »
- **Attendus de fin de cycle :**
 - En rédaction de textes dans des contextes variés, maîtriser les accords dans le groupe nominal (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet dans des cas simples (sujet placé avant le verbe et proche de lui, sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif ou un complément du nom ou sujet composé de deux noms, sujet inversé suivant le verbe) ainsi que l'accord de l'attribut avec le sujet.
 - **Raisonnement pour analyser le sens des mots en contexte et en prenant appui sur la morphologie.**

Connaissances et compétences associées

Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographe :

- Mise en évidence du lien sens-syntaxe : place et rôle du verbe, constructions verbales, compléments du verbe et groupe verbal.

Identifier les constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique ; distinguer phrase simple et phrase complexe :

- Mise en évidence de la cohérence sémantique de la phrase : de quoi on parle et ce qu'on en dit, à quoi on peut rajouter des compléments de phrase facultatifs.
- Mise en évidence des groupes syntaxiques : le sujet de la phrase : un groupe nominal, un pronom, une subordonnée ; **le prédicat de la phrase**, c'est-à-dire ce qu'on dit du sujet (très souvent un groupe verbal formé du verbe et des compléments du verbe s'il en a) ; le complément de phrase : un groupe nominal, un groupe prépositionnel, un adverbe ou un groupe adverbial, une subordonnée.
- Distinction phrase simple-phrase complexe à partir du repérage des verbes.

Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève

Comparaison de constructions d'un même verbe, catégorisation (rapport sens-syntaxe) et réemploi (jouer avec, jouer à, jouer pour... / la plante pousse - Lucie pousse Paul).

Construction de phrases : amplification et réduction d'une phrase.
Création et analyse de phrases grammaticalement correctes, mais sémantiquement non acceptables.
Observation et analyse de l'ordre des mots et des groupes syntaxiques.
Observation de l'enchaînement des phrases dans un texte.
Repérage de groupes nominaux en position de compléments et caractérisation par des opérations de suppression, déplacement en début de phrase, pronominalisation (**distinction compléments de verbe/compléments de phrase**).

Terminologie utilisée :

- **Nom / verbe / déterminant (article indéfini, défini, partitif – déterminant possessif, démonstratif) / adjectif / pronom / groupe nominal**
- **Verbe de la phrase / sujet du verbe / complément du verbe (complète le verbe et appartient au groupe verbal) / complément de phrase (complète la phrase) / complément du nom (complète le nom)**
- **Sujet de la phrase – prédicat de la phrase**
- **Verbe : radical – marque du temps – marque de personne / mode indicatif (temps simples : présent, imparfait, passé simple, futur) / mode conditionnel / mode impératif.**
- **Phrase simple / phrase complexe.**

Repères de progressivité :

CM1-CM2 : La phrase comporte deux éléments principaux : le sujet et le prédicat, qui apporte une information à propos du sujet. Le prédicat est le plus souvent composé d'un verbe et de ses compléments s'il en a. Les élèves apprennent à isoler le sujet de la phrase et le prédicat. Ils repèrent les compléments du verbe (non supprimables, non déplaçables en début de phrase et pronominalisables) et les compléments de phrase (supprimables, déplaçables et non pronominalisables). Au sein du groupe nominal, ils identifient le complément du nom.

6e : Les élèves apprennent à isoler le sujet de la phrase et le prédicat dans des situations plus complexes. Ils apprennent à distinguer phrase simple et phrase complexe à partir du repérage des verbes conjugués.

D'où vient la notion de prédicat ?

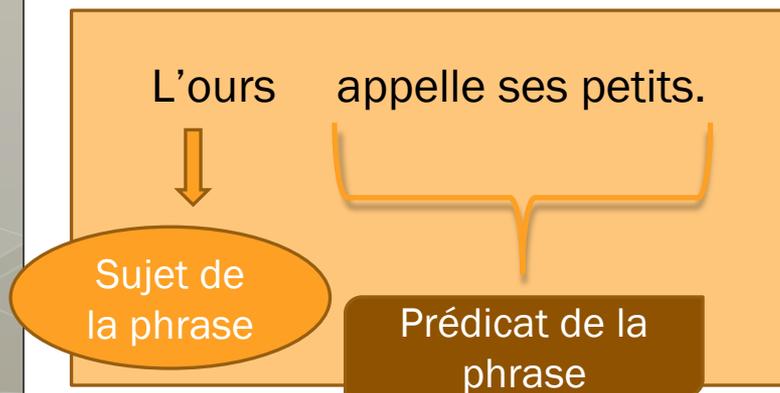
- La relation prédicative a été définie par Aristote comme une relation logique et sémantique dans le cadre restreint de l'analyse des assertions et des syllogismes.
Alors :
 - ce dont on parle = sujet ;
 - ce que l'on en dit = prédicat

Le prédicat, une notion grammaticale

- Cette conception prédicative de la grammaire n'est pas neuve : elle décrit le verbe – **pivot prédicatif de la phrase** – et ses arguments (c'est-à-dire son sujet et ses compléments). Cette conception :
 - est réservée au cadre de la phrase ;
 - est syntaxico-sémantique ;
 - est fortement liée au modèle canonique de la phrase simple bipartite.

Définition sémantique

- Une phrase simple exprime une prédication, qui consiste à attribuer des propriétés à des êtres ou à des objets.
- Dans sa forme canonique, la phrase est constituée d'un sujet et d'un prédicat.
- Le prédicat dit « quelque chose sur le sujet » en lui attribuant une propriété (qualité, action, localisation...). Le prédicat appelle donc nécessairement un sujet.



En grammaire de texte, cela correspond souvent au **thème** (= ce dont on parle) et au **rhème/propos** (= ce que l'on en dit, l'apport notionnel).

Définition syntaxique

- La phrase est une structure syntaxique complète et autonome, un ensemble hiérarchisé de constituants entretenant entre eux une relation de dépendance.
- Phrase minimale = GN + GV
- Le GN correspond à la fonction sujet.
- Le GV correspond au verbe et ses compléments. Le verbe est le pivot central de la phrase.

Une notion syntaxico-sémantique

- Le prédicat :

- correspond au GV ;
- désigne la relation de celui-ci avec le sujet grammatical.

- ❑ L'expression « groupe verbal » (éventuellement réduit au verbe) désigne **la nature du syntagme**, sa classe grammaticale.
- ❑ Le terme « **prédicat** » en désigne la **fonction**.

L'objectif est de permettre à l'élève d'assimiler cette relation syntaxico-sémantique et de comprendre l'organisation de la phrase.

Quelques exemples...

- ❖ « *[Le bateau] [quitte Concarneau]* ».
GN-S GV [Prédicat]
- ❖ « *[Il] [pêche des poissons]* ».
P-S GV [Prédicat]
- ❖ « *[Le marin] [affronte la mer agitée]* ».
GN-S GV [Prédicat]
- ❖ « *[Merlin, dont les pouvoirs sont immenses], [vit dans la forêt]* ».
GN-S = NP + PSR GV [Prédicat]
- ❖ « *[Pierre] [boit son café]* ».
NP-S GV [Prédicat]
- ❖ « *[Marie] [est arrivée contente de sa journée]* ».
NP-S GV [Prédicat]
- ❖ « *[Qu'il soit enfin là] [est une bonne chose]* ».
PSC-S GV [Prédicat]

Le prédicat : qu'est-ce que ça change ?

- On continue à travailler l'identification des natures grammaticales : on parle davantage de « **classes de mots** » ou de « classes grammaticales » ;
- Une nouvelle terminologie pour les fonctions syntaxiques ou grammaticales : ***sujet de la phrase – prédicat de la phrase ; compléments du verbe/complément de phrase/ complément du nom.***
- Une décomposition nouvelle en ***sujet/prédicat (verbe et complément du verbe)/complément de phrase.***

Complément de verbe vs Complément de phrase

- Le complément de verbe fait partie du groupe verbal, c'est un constituant du prédicat.
- Le complément de phrase ne fait pas partie du groupe verbal, c'est donc un troisième constituant.
 - ❖ Ex : « [Le petit chat] [boit son lait] [sur mes genoux]. »
GN-sujet GV-prédicat Complément de phrase
- On considère en général que **le complément de verbe est ni supprimable ni déplaçable** alors que le complément de phrase l'est...

D'où un travail de manipulations syntaxiques...

- La suppression et le déplacement :
 - Le CP peut se « promener » dans et autour de la phrase, ce qui le fait « sortir » du GV :
 - ❖ « Le loup [guettait (**le chasseur**)], [derrière le buisson] ».
 - ❖ « [**Derrière le buisson**], le loup [guettait (**le chasseur**)] ».
 - ❖ « Le loup, [**derrière le buisson**], [guettait (**le chasseur**)] ».
 - Le CP peut également être supprimé :
 - ❖ « Le loup [guettait (**le chasseur**)] ».
 - Cette propriété **des compléments de phrase (ou compléments circonstanciels)** correspond d'ailleurs au sens étymologique premier de « circum- », rapidement étendu à la notion sémantique de « circonstances de l'action ».
 - A l'inverse, le complément de verbe ne peut pas être déplacé et rarement supprimé sans modifier le sens de la phrase :
 - ❖ « Le chasseur le loup guettait » : on ne peut pas le dire !
 - ❖ « Le loup guettait » : c'est possible à condition que l'information concernant le chasseur nous ait été donnée avant (*Le chasseur marchait, son fusil à l'épaule. Le loup guettait.*)

...sans oublier la pronominalisation

- Une fois maîtrisées les manipulations par déplacement et suppression, on peut envisager mettre en avant **la reprise pronominale ou pronominalisation du complément de verbe** :
 - ❖ « Katia aime vraiment la musique. »
 - ❖ « La musique, Katia **l'** aime vraiment. »
 - ❖ « Katia aime la musique. Elle **l'** aime vraiment. »

Une logique syntaxique et fonctionnelle

- Les Programmes invitent à distinguer deux phrases comme :
 1. la phrase :
 - ❖ « Pierre va à Bordeaux » dans laquelle « à Bordeaux » – qui exprime le lieu – n'est ni supprimable ni déplaçable, **donc est un complément de verbe.**
 - « Pierre va » = impossible ici.
 - Mais on peut pronominaliser : « A Bordeaux, Pierre **y** va. »
 - Donc : « à Bordeaux » = complément de verbe (qui exprime le lieu) **et non complément circonstanciel de lieu** ni complément de lieu.
 2. de la phrase :
 - ❖ « Il pleut à Bordeaux » dans laquelle « à Bordeaux » est supprimable et déplaçable.
 - « Il pleut » et « A Bordeaux, il pleut » sont possibles à dire et évoquent le même sens.
 - Donc : « à Bordeaux » = complément de phrase (qui exprime le lieu) ou complément circonstanciel de lieu.

Cette grammaire prédicative qui repose sur les manipulations syntaxiques donne du sens et évite de confondre les compléments de phrases (et compléments circonstanciels) avec des compléments de verbe ! Il ne suffit donc pas de poser la question où pour trouver un CCL...

Et le complément d'objet ?

- La distinction **complément du nom / complément du verbe / complément de phrase** est stabilisée par les programmes dans la terminologie.
- Cependant :
 - compte tenu des précautions indiquées par la diapositive précédente, on pourra utiliser le terme de « circonstanciels » considéré comme synonyme de « compléments de phrase ».
 - le terme de « complément d'objet » n'est pas dans la terminologie.

Repères de progressivité

- Le premier objectif est de distinguer le sujet de la phrase et le prédicat de la phrase, dans le cadre d'une phrase simple bipartite.
- Le second consiste à distinguer le complément de verbe du complément de phrase par des manipulations syntaxiques.
- Le troisième nécessite de consolider la notion de complément de verbe afin de mettre en valeur la construction transitive directe ou indirecte des verbes.